

► La Fondation du patrimoine

Premier acteur de la **générosité en faveur du patrimoine**, la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien pour préserver le patrimoine français. En fédérant les énergies publiques et privées, la Fondation participe activement au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

1€ de don au patrimoine = 21€ de retombées économiques*

*Selon une étude Fondation du patrimoine-Pluricité 2020

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une **garantie de sécurité** et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

Votre don ira à un projet de qualité !

► La Mission Patrimoine

Ce projet a été sélectionné dans le cadre de la Mission Patrimoine portée par Stéphane Bern, dont l'objectif est de sauvegarder des éléments de patrimoine en péril sur toute la France.

EN PARTENARIAT AVEC



MÉCÈNE DE LA FONDATION DU PATRIMOINE



► Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6% du montant des dons.

Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément aux articles 39 et suivants de la Loi Informatique et Libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou, pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : dpo@fondation-patrimoine.org. Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur www.fondation-patrimoine.org.

Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans ladite Politique de Confidentialité : si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre.

► Contacts



FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation Limousin
80 avenue Baudin
87000 Limoges
05 55 08 17 52
limousin@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org
Suivez-nous sur



EPLEFPA DE LIMOGES ET DU NORD HAUTE-VIENNE

Les Vaseix
87430 Verneuil-sur-Vienne
05 55 48 44 00
mairie.maisonais.sur.tardoire@wanadoo.fr
les-vaseix.epl-limoges-nord87.fr

► Nos partenaires



Document imprimé avec le concours du Crédit Agricole Centre Ouest

Impression CRCO 391 007 457 RCS Limoges

FONDATION

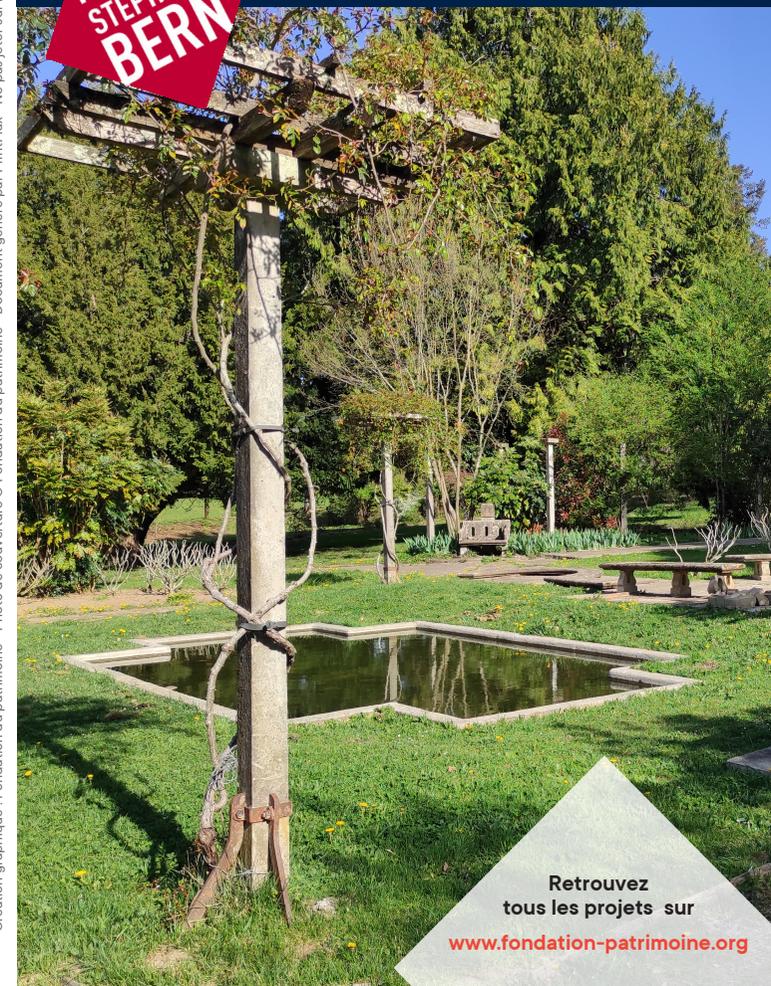


► JE DONNE !

Pour la restauration de
**le parc paysager Laplagne
et son ancienne roseraie**

Verneuil-sur-Vienne (87)

MISSION
STÉPHANE
BERN



Création graphique : Fondation du patrimoine - Photo de couverture © Fondation du patrimoine - Document généré par PrintFlux - Ne pas jeter sur la voie publique

Retrouvez
tous les projets sur
www.fondation-patrimoine.org

► Préserver un patrimoine atypique de la disparition.

◆ LE PROJET

Après avoir subi les **outrages du temps dans un silence absolu**, le parc paysager de Laplagne est en passe de retrouver sa splendeur d'antan. **Sélectionné par la mission Patrimoine 2020** comme projet de maillage pour la Haute-Vienne, c'est **sous l'impulsion d'Éric Gayout, formateur en aménagement paysager au CFPPA des Vaseix**, que les vestiges de cet ensemble remarquable ont été exhumés.

De fait **en 2017, le parc paysager Laplagne a été reconnu chantier école** par l'Université Européenne des métiers des Arts, avec le soutien de l'Union Nationale des Entreprises du Paysage et de l'École du jardin Planétaire du paysagiste. Il a ainsi fait l'objet d'une **étude de réhabilitation par les étudiants** en licence Aménagements paysagers, **sur laquelle repose le chantier de restauration** engagé aujourd'hui.

◆ LE LIEU ET SON HISTOIRE

Acquis par un industriel de la ville de Limoges, le château des Vaseix fut **agrémenté en 1925 par la création d'un parc paysager** et d'une roseraie réalisée par le paysagiste Faure-Laurent. Cette conception paysagère reste singulière, car pensée dans un **style mixte avec un remarquable travail sur l'hydraulique**.

Dans ce parc de 2 ha s'élevait une **roseraie reconnue à l'époque au niveau national**. Certains dimanches, des tramways spéciaux partant du champ de foire de Limoges permettaient d'y mener des visiteurs. **En 1942, les propriétaires ont légué leur domaine** afin qu'il devienne un lieu d'accueil pour la **création d'une école agricole**.

◆ AFFECTATION FUTURE DU SITE

Une fois réhabilité, ce parc poursuivra sa **vocation pédagogique** en devenant un **végétoscope de terrain** complet notamment au niveau de la roseraie. Il accueillera également des **démonstrations d'artisanat paysager** lors de **stages professionnalisants**.

◆ CONTREPARTIES

Pour tous les dons : inscription du nom sur la page internet dédiée au projet sur le site du porteur de projet. **Entre 200 € et 500 €** : un panier garni proportionnel au montant du don.

Montant des travaux	72 000 €
Objectif de collecte	40 000 €
Début des travaux	Juin 2021



Crédit photos © Fondation du patrimoine



► Bulletin de don

► Oui, je fais un don pour aider la restauration de le parc paysager Laplagne et sa roseraie

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/74430
ou en flashant le QR code ci-contre.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à la Fondation du patrimoine (adresse au dos), accompagné de mon règlement à l'ordre de : **Fondation du patrimoine - Parc Laplagne**

Le montant de mon don est de

80 € 150 € 250 € 500 €

Autre montant _____€

Nom ou Société : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

E-mail : _____

► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons

	80 €	150 €	250 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	28 €	51 €	85 €	170 €
	Réduction d'impôt de 66% du don dans la limite de 20% du revenu imposable.			
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	20 €	38 €	63 €	125 €
	Réduction d'impôt de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).			
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	32 €	60 €	100 €	200 €
	Réduction d'impôt de 60% du don dans la limite de 20 000 € ou de 5% du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.			

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre